



Guide Internet du créateur d'entreprise en Martinique

Bien fondé de l'accompagnement et du développement de l'usage des TIC



Ce guide a été réalisé dans le cadre de l'activité piloté par la CGPME Martinique « Accompagnement à la création d'activité dans le secteur des TIC et par l'usage renforcé des TIC », initiée au sein du projet EQUAL DIALECTIC porté par le Conseil Général de la Martinique entre 2004 et 2008.

Il a fait appel au concours de :

- L'AGEFIPH Antilles-Guyane,
- L'Agence Départementale d'Insertion,
- La Ville et la cyberbase du François,
- La CCIM et l'AGORATECH
- Du Conseil Général de la Martinique
- L'Etat
- L'Europe (Fond Social Européen)

La C.G.P.M.E. Martinique, maître d'ouvrage de ce projet, tient également à remercier, ici, toutes les personnes-ressources qui ont répondu à ses sollicitations dans ce cadre.

Equipe projet CGPME Martinique :
Corinne CONCY, Déléguée Générale, Chef de projet

CGPME Martinique
13, résidence Vieux Moulin – Didier
97 200 Fort de France
Tel. : 05 96 70 05 72 / Fax : 05 96 70 05 16
direction@cgpme-martinique.org

Juin 2008

Objectifs du guide

Le guide s'adresse à vous, porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Il a pour ambition de :

- Présenter les étapes de la création d'activité et border son accompagnement en Martinique en mettant l'accent sur les étapes sensibles
- Indiquer les données clés et les bons réflexes web que vous devez avoir en tête
- Mettre l'accent sur :
 - Les portes de sortie éventuelles qui s'offrent à vous
 - Le rôle moteur de votre accompagnant
 - L'importance de « l'outil » TIC

Aujourd'hui tout le monde est utilisateur de TIC, et plus singulièrement d'informatique. Et, compte tenu de l'importance des TIC dans l'accès à l'information, la communication, la gestion administrative et le suivi de gestion de l'entreprise, les structures d'accompagnement vous encourage :

- à vous outiller pour un usage professionnel,
- à vous abonner à internet et vous équiper de logiciels adaptés à vos besoins
- et à vous former à l'usage

Ce guide vous incite à utiliser internet car toutes les informations clés auxquelles il fait référence sont sur les sites dont les chemins d'accès vous sont indiqués (les listes ne sont pas exhaustives) : les phases ne sont pas détaillées puisque de très bons guides sont disponibles en ligne.

Il a donc également pour ambition de vous faire toucher du doigt que les Technologies de l'Information et de la Communication sont des facilitateurs : ne négligez pas leur apport car grâce à elle beaucoup d'informations et de services sont à portée de votre main.

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur chez vous, des espaces publics numériques sont à votre disposition dans une commune près de chez vous. Les animateurs sur place peuvent vous orienter en cas de besoin ! Découvrez-les à la page suivante !

Commune	Adresse	Contact
AJOUPA BOUILLON	1, rue ravine des Saints Maison Venus – Le Bourg 97 216 Ajoupa Bouillon	Sandrine TIMARD Obacs.cyberbase@wanadoo.fr ☎ 05 96 48 14 02
ANSES D'ARLETS	Le Bourg 15 Allée des Arlésiens 97 217 Les Anses d'Arlets	Henry GUY cyberbase@ville-ansedarlet.fr ☎ 05 96 68 64 82
BASSE POINTE	11, rue Hyppolite Morestin 97218 Basse Pointe	PERONET Thierry Cbb.bassepointe@fr.orleane.com ☎ 05 96 52 11 63
BELLEFONTAINE	Bourg 97 219 Bellefontaine	Micheline MORJON Cyberbase.bellefontaine@wanadoo.fr ☎ 05 96 39 30 17
DIAMANT	46, rue Justin Roc 97 223 Diamant	Marie-Agnès LARTIGUE Cyberbase-diamant@wanadoo.fr ☎ 05 96 76 50 88
DUCOS – La Maurice	Francas Départementale Avenue Frantz Fanon 97200 Fort de France	Thierry LIENAFI cyberbaseducos@yahoo.fr ☎ 05 96 57 49 89
DUCOS – La Cannaie	Sous Sol Batiment B - Résidence Cannaie Quartier Durivage 97214 Ducos	Thierry LIENAFI sbm972@gmail.com ☎ 05 96 57 43 22
FORT DE France - DILLON	Espace Nicole Zaré Cité Dillon - Place Ti-Emile Casérus 97200 Fort de France	Claudius JAMES Cyberbase-dillon@wanadoo.fr ☎ 05 96 48 16 83
FORT DE France Bougenot	Pavillon Bougenot 882, rue Victor Sévère 97200 Fort de France	Sylvie NONONE cyberbougenot@cg9772.fr ☎ 05 96 55 68 30
FORT DE France - DIDIER	80, rue du Professeur Raymond Garcin 97 200 Fort de France	Laurent AGLAE ☎ 05 96 70 77 32
FORT DE France - Chateauboeuf	Chateauboeuf 97200 Fort de France	Fabrice MUDARD ☎ 05 96 64 32 45
FRANCOIS	Rue Homer Clément Bourg 97 240 Le François	Myriam CENILLE cbbfrancois@hotmail.com ☎ 05 96 77 45 11
GROS MORNE	Rue Jouanneau 97213 Gros Morne	Serge MELT Sim.grosmorne@wanadoo.fr ☎ 05 96 67 59 13
LAMENTIN	Ancienne Mairie – Rue E. Maugée 97232 Lamentin	Hervé FRANCOIS Cbb-bourg@hotmail.fr ☎ 05 96 52 73 85
LORRAIN	2, rue Victor Hugo 97 214 Le Lorrain	Gladys Corinne POTIRON Cyberbase.lorrain@wanadoo.fr ☎ 05 96 53 44 22
MARIGOT	Espace Culturel Eugène Mona Lotissement La Marie 97 225 Le Marigot	Sébastien HERELLE cyberbase@97225marigot.com ☎ 05 96 53 26 96
MARIN	Rue Anatole France 97 290 Marin	Estelle BARBOS / Nathalie SELOI cybermarin@wanadoo.fr ☎ 05 96 74 90 02
PRECHEUR	Ecole élémentaire Cité Raymond POHIE	Martine CARASCO Cyberecole.precheteur@orange.fr ☎ 05 96 52 96 89
ROBERT	2, rue du Courbaril 97 231 Robert	Eddy WILLIAM contact@omclrobert.fr ☎ 05 96 38 10 01

Commune	Adresse	Contact
SAINT PIERRE	Rue du Général de Gaulle 97 250 Saint Pierre	Raymond PLESDIN Cyber.base-stpierre@orange.fr ☎ 05 96 62 52 31
SAINTE ANNE	Espace Thierry Bellemare Avenue Frantz Fanon 97227 Sainte-Anne	Christel LIMERI Cyber.fanon@wanadoo.fr ☎ 05 96 76 50 80
SAINT JOSEPH	Route de Belle Etoile – 1 ^{er} étage CAJAD 97 212 Saint Joseph	Rodrigue SULLY Cyber-basestjoseph@live.fr ☎ 05 96 54 71 15
SAINTE LUCE	Office Municipal Lucéen 22, lotissement Morne des Pères 97 228 Sainte Luce	Fabrice PETRICIEN Sainte-luce@cyber-base.org ☎ 05 96 62 19 54
SCHOELCHER	Fond Bernier 97 233 Schoelcher	Harry NOGIG / Max SYLVANIELO Cyberbase.schoelcher@wanadoo.fr ☎ 05 96 72 86 83
TRINITE	Quartier Epinette 97 220 Trinité	Jocelyn LINISE Latrinite_972@cyberbase.org avm@ville-trinite.mq ☎ 05 96 51 67 32
VAUCLIN	16, rue Victor Hugo 97280 Vauclin	Mickael LAGRANCOURT cbvauclin@wanadoo.fr ☎ 05 96 74 93 47

Ouvertures à venir (2008) :

- DUCOS Centre Culturel
- FORT DE France Terre Sainville
- GRAND RIVIERE
- LAMENTIN Acajou
- PRECHEUR
- SCHOELCHER Renéville
- RIVIERE SALEE
- SAINT ESPRIT
- SAINTE LUCE Monésie / Epinay
- SCHOELCHER Batelière
- TIVOLI
- TROIS ILETS

Les étapes et les acteurs

Le schéma proposé comprend 5 étapes clés :

1. L'idée et sa maturation
2. La formalisation du projet
3. Le lancement du projet
4. La création d'activité
5. Le lancement de l'activité jusqu'à sa viabilité

Le découpage choisi tient compte des de votre engagement successif et progressif au regard de l'administration (essentiellement).

De la phase 1 à 3 à tout moment vous pourrez décider de renoncer à votre projet, de le mettre en sommeil ou différer sa mise en œuvre et choisir une « porte de sortie » : rester ou de redevenir salariés, suivre une formation diplômante, par exemple.

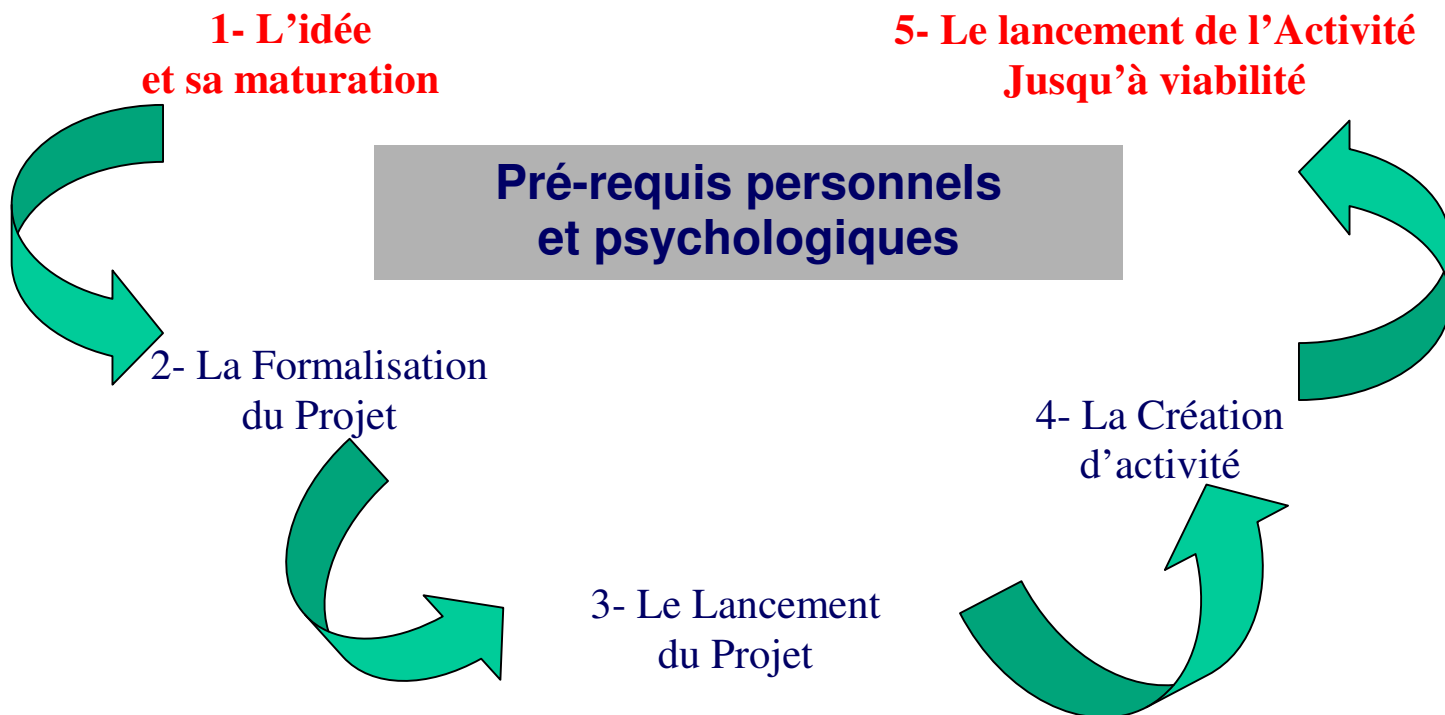
La structure d'accompagnement que vous choisirez (et nous vous conseillons fortement de le faire) est là à tout moment pour vous aider dans votre prise de décision.

La phase 4 est la plus importante car votre société est alors immatriculée et vous êtes chef d'entreprise connu de l'administration fiscale et sociale. Le retour en arrière est plus complexe, votre responsabilité civile et pénale est engagée c'est pourquoi il faut prendre le temps de mettre le maximum de chances de votre côté.

La phase 5 est la plus longue. Bien préparé vous devrez normalement être outillé pour tenir le cap de la pérennité et de la rentabilité.

Tout au long de la vie de votre projet, vous êtes l'acteur principal et central.

Schéma de la création d'activité



Des pré-requis professionnels et psychologiques sont nécessaires pour s'engager dans la démarche : il faut donc laisser le temps nécessaire à la réalisation de chaque étape.

Les étapes les plus sensibles sont présentées en rouge.

La phase d'engagement capitale est celle de la création d'activité (4)

Notez bien que monter un projet est un investissement donc cela vous coutera forcément du temps et de l'argent

Etape 1 : L'idée et sa maturation

Qu'est-ce qui s'y passe ?

- Expression et formalisation du projet de vie
- Approche du marché, du produit, de la clientèle
- Mise en exergue / recherche des caractères innovants éventuels
- Information générale, cadrage personnel du projet
- Formations liées au projet et générales (notamment pour les salariés)
- Identification des interlocuteurs potentiels : structures d'accompagnement, organismes de financement
- Diagnostic initial / Approche de la pertinence du projet
- Petits investissements : documentation, informatisation domestique,...

C'est au cours de cette phase que vous devez être en mesure de vous positionner en primo-créateur, en repreneur, dans un cadre innovant, sur un marché cerné dans ces grandes caractéristiques...

Les bons réflexes

- **Consultez vos proches et vous assurer de leur bonne compréhension de vos projets et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur votre vie privée**
- **Suivez l'actualité et les grands débats économique et de société en radio et télévision**

www.atv.fr
www.rfo.fr
www.rci.fr

www.lci.fr
www.itele.fr
www.interentreprise.com

- **Abonnez-vous aux newsletters stratégiques – c'est gratuit !**

Revue de presse de Contact entreprise
Newsletter du Premier ministre
Newsletter Chambre de commerce et d'industrie
Newsletter Agence pour la création d'entreprise (APCE)
Actuel RH (sur abonnement payant)

info@contact-entreprises.com
www.premier-ministre.gouv.fr
info@martinique-cci.fr
info@apce.com
newsletter@actuel-rh.fr

Et à toutes celles que vous jugerez opportun de recevoir en fonction de vos objectifs

- **Validez votre idée / approchez votre marché**

Lettre de veille, journal de tendances de la consommation
Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
Site d'études de marché en ligne
INSEE
Pages Jaunes
Fédération des Centres de Gestion Agréés
(observatoire de la petite entreprise)
ITEC / CEEI (projet innovant ou technologique)
Identifier un fournisseur

www.altema.com
www.credoc.fr
www.createst.com
www.insee.fr
www.pagesjaunes.fr
www.fcga.fr
www.cacem-mq.fr
www.pagespro.com

■ Informez-vous sur votre futur métier : celui de chef d'entreprise

Agence pour la Création d'entreprise
Le site de référence des TPE
Les sites du gouvernement

www.apce.com
www.tpe-pme.com
www.entreprises.gouv
www.pme.service-public.fr
www.tvdesentrepreneurs.com

Télévision des entrepreneurs / formations gratuites en ligne

■ Faites-vous conseiller et orienter

Agence pour le Développement Economique de la Martinique* www.adem-martinique.org
Agence Nationale pour l'Emploi www.anpe.fr
Agence Départementale d'insertion (ADI*)
AGEFIPH Antilles-Guyane* www.agefiph.fr
ASSEDIC Martinique www.assedic.fr
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique www.martinique-cci.fr
Chambre de Métiers et de l'artisanat www.cma-martinique.com
La Chambre d'Agriculture chambagri@ais.mq
Boutique de gestion de la Martinique www.boutiques-de-gestion.com

Il s'agit là de prises de contact ou d'engagements contractuels ponctuels qui vous permettront d'identifier plus aisément la structure qui vous accompagnera pour la phase suivante (formalisation du projet).

* L'ADEM, l'ADI (bénéficiaires du RMI et de l'API) et l'AGEFIPH (personnes à handicap) coordonnent un réseau d'accompagnement et proposent des prestations de conseil aux porteurs de projet dès la phase 1 jusqu'à 3ans après la création d'activité (phase 4).

■ Constituer l'apport personnel et identifier d'éventuels apporteurs en capitaux : annoncez vos intentions à votre banque / consultez les offres entreprises !

BNP Paribas entreprises
BRED Martinique – Espace Professionnels
BDAF
CREDIT AGRICOLE – Espace Entreprises
CREDIT MUTUEL Antilles Guyane
CAISSE D'EPARGNE
LA BANQUE POSTALE
BFC
CREDIT MARITIME
SOCIETE GENERALE

www.entreprises.bnpparibas
www.bred.fr
www.bdaf.fr
www.ca-martinique.fr
www.creditmutuel.fr/cmag/
www.caisse-epargne.fr
www.labanquepostale.fr
www.bfc-ag.com
www.creditmaritime.org
www.sgba.fr

▪ Choisir votre localisation et une solution d'hébergement

Prospecter les agences immobilières spécialisées...

DOMimmo – Site immobilier

www.domimmo.com

Arthur Lloyd – Conseil en immobilier d'entreprise

www.arthur-lloyd.com

Le Marché de l'Immobilier

www.marche-immobilier.fr

Tentez une implantation en zone franche urbaine à Fort de France : délimitations sur le <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/ZFUliste1996.htm>

.... découvrir les dispositifs couveuse, coopératives d'activité et pépinières d'entreprise existant sur le département

Couveuse 2ECE

2ece972@gmail.com / 05 96 42 12 28

Coopérative d'activité EDEA

ede.972@orange.fr / 05 96 61 38 28

Pépinière d'Entreprise – CHRYSALIA

jean-philippe.dersion@cacem-mq.com

*Attention : ces modes d'hébergement **ne sont que provisoires** ! Si vous choisissez cette option, il faut intégrer dans votre business-plan votre sortie du dispositif, notamment les coûts non supportés jusqu'alors.*

.... Ou opter pour un hébergement de l'activité à domicile

Plus d'infos sur

www.lentreprise.com/1/2/5/article/14807.html?xtor=RSS-17

Sachez qu'il existe une aide à l'immobilier d'entreprise

Plus d'infos sur

www.cr-martinique.org

Classez et rangez systématiquement tout ce qui concerne votre projet et l'entreprise. Ce réflexe à conserver tout au long de la vie de l'entreprise

Etape 2 : La Formalisation du projet

Cette étape se déroule généralement dans un cadre contractuel (contrat de prestation, convention action,...) avec une structure d'accompagnement agréée (membre d'un réseau d'accompagnement) ou pas, publique ou privée.

Qu'est-ce qui s'y passe ?

- Contractualisation avec les structures de Conseil et d'accompagnement
- Sensibilisation, présentation des dispositifs d'accompagnement spécifiques au projet
- Formations générales
- Description et transcription du projet avec ses composantes
- Réalisation des études d'opportunité, de marché, technico-économiques / business plan
- Choix d'une structure juridique

Le besoin d'accompagnement est plus fort. Des réseaux d'experts sont à votre disposition en fonction de votre profil, de votre secteur d'activité potentiel, n'hésitez pas à faire appel à eux : c'est le moment d'utiliser les informations que vous avez collectées au cours de la phase précédente.

L'élément de sortie est votre business-plan sur 3 ans en rapport avec le projet et qui sert de base aux demandes de financement, et conditionne les enregistrements administratifs.

A ce stade vous avez la possibilité d'intégrer une **coopérative d'activité. Plus d'infos sur www.cooperer.coop ou à la Coopérative d'activité EDEA à ede.972@orange.fr / 05 96 61 38 28**

Les bons réflexes

▪ **Faites-vous accompagner, former et conseiller**

ADEM / réseau d'accompagnement régional

www.adem-martinique.org

ASSEDIC Martinique

www.assedic.fr

Agence Départementale d'insertion (ADI)

AGEFIPH Antilles-Guyane

www.agefiph.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique

www.martinique-cci.fr

Chambre de Métiers et de l'artisanat

www.cma-martinique.com

Chambre d'Agriculture

chambagri@ais.mq

Boutique de gestion de la Martinique

www.boutiques-de-gestion.com

Agence Nationale pour l'Emploi

www.anpe.fr

ITEC-CEE (projets innovants, technologiques)

www.cacem-mq.fr

Le Choix d'une structure d'accompagnement est important. Vos premiers critères de choix sont la qualité de l'écoute, et de l'échange que vous avez avec les conseillers, le contenu de la prestation et les outils proposés. Ces derniers sont normalement formalisés dans une charte d'engagement ou un contrat de prestation dont il faut prendre connaissance au préalable.

Optez pour un prestataire qui peut vous proposer un suivi personnalisé pendant au moins 3ans après la création de votre activité.

■ Intégrez un réseau :

.... **Rapprochez-vous d'une organisation patronale / adhérez et accédez à de l'information, de la formation, au contact avec les pairs, au parrainage**

CGPME – Très Petites Entreprises

adhesion@cgpme-martinique.org / 05 96 70 05 72

et dispositif de parrainage de porteurs de projet par des chefs d'entreprise confirmés

FCE – Femmes Chefs d'entreprise

www.fcem.org

.... **participer aux réunions d'information à destination des chefs d'entreprise organisées régulièrement par :**

La CGPME Martinique

www.cgpme-martinique.org

Les FCE Martinique

www.fcem.org

L'ADEM / réseau d'accompagnement régional contact@adem-martinique.org / 05 96 73 45 81

La Chambre de Commerce et d'Industrie

www.martinique-cci.fr

La Chambre de Métiers et de l'artisanat

www.cma-martinique.com

La Chambre d'Agriculture

chamagri@ais.mq

La Boutique de Gestion

bg972@wanadoo.fr / 05 96 42 12 28

■ Listez les coûts de fonctionnement et d'investissement et récoltez les informations nécessaires à l'élaboration du business plan / approche des coûts divers en relation avec l'activité choisie

Utilisez un des moteurs de recherche existant sur internet (GOOGLE est le plus couramment utilisé) il vous permettra d'accéder sur la base de mots clés à différents types d'informations !

Pensez:

- Aux besoins en main-d'œuvre, aux compétences auxquelles vous ferez appel et prévoyez une rémunération en conséquence : *la qualification et la compétence sont des facteurs de productivité.*
- Au frais d'approche si vous pensez à faire venir vos équipements de l'étranger
- Aux coûts de logistique et de stockage
- A l'organisation de votre système d'information
- A la protection de vos données et à la sécurisation de locaux
- Aux travaux d'aménagement de vos locaux et au câblage de vos installations
- A la couverture assurance de vos locaux professionnels, de votre matériel et de votre activité. Fédération Nationale des Sociétés d'Assurances www.ffsa.fr
- A chiffrer les coûts de conseils à l'entreprise : expert comptable, avocat, juriste, notaire, adhésions diverses et prévoir les réserves liées aux risques sociaux (grèves, contentieux,...).

■ Donnez une dimension environnementale à votre projet et soyez attentif à son utilité sociale.

La législation évolue en la matière, vous devez être prêt ! Un éco-conditionnalité est notamment de plus en plus appliquée à certaines aides.

■ Ayez le réflexe AGORATECH et décrochez son passeport numérique !

www.martinique.cci.fr et cliquez sur le lien



Etape 3 : Le lancement du projet : phase de négociation opérationnelle

Qu'est-ce qui s'y passe ?

- Relation avec les partenaires de l'entreprise et négociations (avec les institutions-structures de financement, les banques, les agences immobilières, les assurances, l'ANPE en cas d'embauche nécessaire...)
- Négociation, production de documents supports (contrats, formulaires, dossiers d'inscription,...)
- Protection du projet
- Rapprochement avec le réseau

Vous êtes maintenant lancé dans la réalité de la vie future de votre entreprise. L'apport méthodologique et les conseils sont très importants notamment concernant la hiérarchisation des démarches à effectuer et le temps (et l'argent) à y consacrer.

C'est au cours de cette phase que s'acquièrent les bons réflexes opérationnels. Votre rapprochement à un réseau de pairs dans le cadre de la phase précédente prend ici tout son sens.

A ce stade vous avez la possibilité d'intégrer une **couveuse d'entreprise**. Plus d'infos sur www.uniondescouveuses.com ou à la Boutique de Gestion 2ece972@gmail.com / 05 96 42 12 28

Les bons réflexes

- **Faites appel à son réseau et appuyez-vous sur lui pour identifier des solutions pratiques** (identifier un interlocuteur, comprendre une procédure, savoir à quel service, à quel fournisseur s'adresser, ...)

- **Appuyez-vous sur le réseau d'accompagnement et d'autres conseils :**

Appui stratégique à la négociation (notamment bancaire)
Embauche d'un collaborateur

www.adem-martinique.org
www.anpe.fr

- **Consultez les ordres professionnels pour choisir les partenaires de l'entreprise et définir vos cahiers des charges**

Centre de gestion agréé de la Martinique
Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables
Ordre des avocats
Fédération Nationale des Sociétés d'Assurances

www.centre-de-gestion-agree.net/dom-tom
www.experts-comptables.fr
www.martinique-barreau.com
www.ffsa.fr

Etape 4 : La création d'activité : phase de contractualisations multiples

Qu'est-ce qui s'y passe ?

- Hébergement de l'activité
- Immatriculation de la société auprès de l'administration (Centre de Formalité des Entreprises)
- Recrutements éventuels
- Mise en place des financements (ouverture de compte, signature de convention, demandes de crédits,...)
- Réalisation des 1ers investissements matériels et immatériels liés au projet
- Mise en œuvre de l'activité : production, décaissements, encaissements, gestion des relations clients / fournisseurs,....

Vous devenez un chef d'entreprise au regard de l'administration et des tiers et acquerez par ce biais la responsabilité pénale liée à l'exercice de votre activité.

La gestion documentaire est primordiale.

Les bons réflexes acquis lors des phases précédentes sont fondamentaux. C'est une étape sensible.

A ce stade vous avez la possibilité d'intégrer une pépinière d'entreprise. Plus d'information sur www.cacem-mq.fr

Les bons réflexes

- **Respectez les étapes que vous a indiquées votre structure d'accompagnement**
- **Utilisez des modèles de documents et procédures disponibles en ligne :**
Modèles de contrats, de statuts, de courriers www.travail-solidarite.gouv.fr
Immatriculation Centre de Formalité des Entreprises (CFE) www.martinique-cci.fr
- **Faites vos déclarations et immatriculez-vous en ligne**
Déclaration unique d'embauche www.due.urssaf.fr
Déclarations sociales www.net.entreprises.fr
- **Récupérer la convention collective qui concerne votre secteur**
Legifrance www.legifrance.gouv.fr
Journal officiel www.journal-officiel.gouv.fr
Elle précise notamment les grilles de salaires et les avantages acquis de vos futurs salariés

Validez chacune de vos initiatives par votre expert comptable
Formalisez les procédures administratives et notez les noms et coordonnées de vos contacts pour les reconduire efficacement
Conserver des copies de tout document transmis à l'Administration et aux tiers

Etape 5 : Le lancement de l'activité jusqu'à la viabilité

Qu'est-ce qui s'y passe ?

Au cours de cette étape, vous devrez notamment :

- Mettre en œuvre l'activité
- Mettre en œuvre les composantes du projet (notamment investissements)
- Suivre l'encaissement et le remboursement éventuel des financements obtenus dans ce cadre (avec les contraintes administratives qui y sont liées)
- Suivre le fonctionnement et la croissance
- Effectuer le suivi administratif

L'entreprise est fragile pendant cette phase qui dure, selon de nombreux témoignages recueillis, **au moins 5 ans**. C'est durant cette période que se constituent les capitaux propres, le fonds de roulement, et que l'entreprise acquière des parts de marché, mûrit ses relations avec ses clients et fournisseurs et amorce, dans le meilleur des cas, sa croissance. En même temps, les composantes humaines, juridiques et pénales doivent être comprises et intégrées dans le fonctionnement.

Vous avez un **besoin continu en conseil et en formation**. L'aspect administratif occupe dans le meilleur des cas au moins 50% de votre temps.

En respectant les préconisations qui vous ont été faites précédemment, à ce stade vous êtes suivi par une structure d'accompagnement pour au moins 3 ans. Vous devez donc profiter de ce temps pour approfondir vos connaissances et vous armer pour l'avenir.

Les bons réflexes

- **Suivez les préconisations de votre structure d'accompagnement. Accordez du temps à votre conseiller**
- **Suivez pas à pas le Business Plan qui est LA référence.**
Il constitue votre livre de route pendant les 3 premières années. Les écarts que vous pourrez réaliser sont des signaux d'alerte dont vous devez informer votre structure d'accompagnement pour mettre en œuvre des solutions.
- **Déclarez et payez les charges sociales et fiscales dans les délais imposés par l'administration**
En l'absence, vous ne pourrez souscrire à une aide en cas de difficulté.
Votre expert-comptable est un conseil incontournable il peut vous établir les fiches de salaires et réaliser les télé déclarations de votre entreprise avec votre accord. Il suit également les échéances fiscales et sociales et vous les rappelle dans les délais.
- **Gardez la tête à l'eau, continuez à vous former et à vous informer .**
Les formations et les mises au point régulières avec vos conseils vous permettent de prendre régulièrement du recul. Elles sont donc nécessaires : ne les négligez pas au profit de l'activité.
- **Ne vous isolez-pas, faites-vous parrainer par un chef d'entreprise**
Consultez le guide en ligne sur www.cgpme-martinique.org . Plus d'infos au 05 96 70 05 72.

Dispositifs de financement de la création d'activité :

Gestionnaire de l'aide	Intitulé de l'aide
ADI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à l'insertion par la création d'entreprise ▪ Aide spécifique ADI « projet Jeune » ▪ Prime de retour à l'emploi (PRE)
AGEFIPH www.agefiph.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à la création d'activité + accompagnement à la création d'activité, à l'élaboration du projet et au suivi post-crétion
ASSEDIC www.assedic.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versement des allocations chômage sous forme de capital dans le cadre d'une création d'activité par un bénéficiaire de l'Assurance Chômage
DTEFP www.Travail.gouv.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chéquiers conseil pour les bénéficiaires ACCRE et EDEN – Bénéficiaires des minimas sociaux
OSEO www.oseo.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à la création d'entreprise innovante ▪ Aide au projet de R&D et d'innovation ▪ Aide au transfert de technologie ▪ Prêt participatif d'amorçage ▪ Prêt à la création d'entreprise (PCE) ▪ Garantie du financement de la Création ▪ Contrat de Développement création ▪ Garantie Biotech ▪ Garantie de caution ▪ Avance + pour financer le compte client
Martinique Initiative www.France-initiative.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prêt d'honneur gratuit et sans garantie personnelle ▪ Accompagnement en amont et suivi après la création
Conseil Régional www.cr-martinique.fr	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prime régionale à la création d'entreprise ▪ Fond d'aide aux micro-projets ▪ Aide à l'accompagnement et au développement des entreprises ▪ Aide Régionale à l'Insertion des Femmes (ARIF)
Boutique de Gestion www.boutiques-de-gestion.com www.maisondesentrepreneurs.com www.concours-talents.com	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concours talents de la création d'entreprise ▪ Aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise (ACCRE – Dispositif EDEN)
ADIE www.adie.org	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Micro-crédit à destination des porteurs de projet ne pouvant accéder au financement bancaire

La création d'entreprise est un projet de vie

L'ambition de la CGPME Martinique et des Collectivités et structures qui ont participé à l'élaboration de ce guide est de **vous outiller progressivement, régulièrement et efficacement** pour que vous puissiez le **réussir**.

Aujourd'hui **l'accompagnement est incontournable** dès lors que vous faites appel à un dispositif d'aide ou de financement. En outre, il **clarifie votre parcours** et vous permet de procéder, dans votre intérêt, à des réajustements.

Les fondamentaux sont les suivants :

- **La structure d'accompagnement** que vous choisirez **est votre guide, votre formateur**, pendant toute la durée de son intervention potentielle : de l'idée à 3 ans après la création de l'entreprise. Choisissez donc l'offre de prestation la plus globale et qui vous paraît le plus proche de vos préoccupations personnelles : votre profil, vos attentes,....
- **Vos pairs**, les dirigeants d'entreprise qui évoluent déjà dans le monde économique **sont des référents**. A leur contact, vous pouvez identifier les pièges à éviter, améliorer et accélérer votre intégration, et augmenter vos chances de réussite. **Ayez rapidement le réflexe « réseau »**
- **Les conseils** (ANPE, juristes, avocats, experts comptables, ...) **sont incontournables** compte tenu de leur niveau d'expertise sur les problématiques qui touchent l'entreprise et dont vous ne serez jamais un spécialiste. Prenez le temps de les choisir mais **ne vous en privez pas**.
- **Les TIC sont des outils « utiles »** : Equipez-vous et développez vos compétences en la matière pour en optimiser l'usage. **Vous gagnerez en productivité et en réactivité**. Ayez donc bien en amont le réflexe de vous y former en utilisant les ressources que nous vous avons décrites.

Bonne route !